

ut agnoscatur quam dignus amore sit pater adeo bonus ac misericors, etc. Ce fruit produit par le Jubilé, n'est-il pas souverainement précieux et tout-à-fait méritoire ?

§ IX. Du Sacrement de pénitence.

Ces sentiments intérieurs de componction et de douleur, produits dans les âmes qui se trouvent pénétrées d'horreur à la vue des péchés, qui ont tant outragé la divine bonté, font partie du Sacrement de pénitence, qui est nécessaire aux pécheurs qui ont perdu la grâce baptismale, comme le baptême l'est pour ceux qui n'ont pas été baptisés. Ce sacrement est la seconde planche de salut, que leur ménage la divine miséricorde, pour les faire entrer dans le port de la bienheureuse éternité. Aussi, avec quel sentiment de douleur et d'humilité, avec quelle foi et quelle sincérité ils doivent confesser tous leurs péchés, au moins mortels, et faire au besoin une confession générale. En recevant l'absolution, la peine éternelle, due à la divine justice pour les péchés mortels dont ils s'étaient rendus coupables, leur est remise avec le pardon de leurs péchés. Il leur reste toutefois à faire des œuvres satisfactoires pour la peine temporelle qu'exige d'eux la justice divine.

§ X. Des indulgences du Jubilé.

Cette peine temporelle leur est remise par la vertu des mérites infinis de Notre Seigneur Jésus-Christ et par ceux de la B. Vierge Marie et de tous les saints, qui forment le précieux trésor des indulgences, qui leur sont appliquées plus ou moins selon que Dieu le juge convenable, dans sa bonté et sa sagesse. Elles sont accordées aux vivants par manière d'absolution, et aux morts par manière de suffrage. Le Souverain Pontife en est le dispensateur ; et les fidèles y participent en proportion de leurs dispositions. L'indulgence qui se gagne pendant le Jubilé, est une indulgence plénière, distincte des autres indulgences plénières ; et l'on peut la considérer comme plus certaine et plus ample à raison de la prière du peuple chrétien qui monte au ciel et de la miséricorde du Seigneur apaisé par la pénitence, qui en descend : *Dum autem universi christiani populi in cælum ascendit deprecatio, certior in omnes ampliorque placati pœnitentia Domini descendit miseratio.*

Q
du J
saur
péni
salu
des p
de la
Trer
à cel
tiaus
vérit
vous
mais
saint
Da
doive
pour
autre
prian
anné
exige
enfan
puiss
misér
veut
œuvr
l'ard
miser
tionis
piqu
inter

No
sainte
penda